

Corporation des propriétaires
de

BARS
BRASSERIES
ET TAVERNES
du Québec

UTBQ
Union des tenanciers de bars du Québec

130, rue Principale, Châteauguay (QC) J6J 3H1
Tél. (450) 692-8443 Fax. (450) 692-7638

7373, rue Cordner, LaSalle (QC) H8N 2R5
Tél. (514) 937-0531 Fax. (514) 933-0936

Montréal, le 21 décembre 2021

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Cabinet du premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

PAR TÉLÉCOPIEUR : 1 (613) 941-6900

et

L'honorable François Legault
Premier ministre du Québec
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque est
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

PAR TÉLÉCOPIEUR : 1 (418) 643-3924

Objet : Pandémie liée à la Covid-19
 Variant Omicron
 Industrie des bars et des restos-bars
 Nouvelle fermeture décrétée
 Subventions

Monsieur le Premier ministre du Canada,
Monsieur le Premier ministre du Québec,

La Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec et l'Union des Tenanciers de Bars du Québec, par l'entremise de leur président respectif, messieurs Renaud Poulin et Peter Sergakis, vous transmettent la présente lettre au nom de leurs membres respectifs.

Plus spécifiquement, la présente fait suite à l'annonce d'hier, par le gouvernement du Québec, d'une série de restrictions additionnelles en réponse à la montée du variant Omicron à l'échelle du pays, dont une fermeture immédiate des bars à la grandeur de la province.

Bien que la CPBBTQ et l'UTBQ comprennent que la situation épidémiologique actuelle rendait inévitable un certain renforcement des mesures sanitaires, elles déplorent que cette annonce, pourtant lourde de conséquences, survient à quelques jours de Noël, ne laisse aucun préavis aux tenanciers et les plongent dans l'obscurité la plus totale.

Quant aux restos-bars et restaurants, ceux-ci n'ont guère de meilleures perspectives d'avenir : la population québécoise est, depuis les deux dernières semaines, pétrifiée par le variant Omicron, ce qui s'est d'ailleurs reflété par les milliers d'annulations de réservation pour le temps des fêtes subies par l'industrie. Résultat : les restaurants sont pratiquement vides! La restriction quant aux heures d'ouverture de ces établissements ne fera qu'accentuer le nombre de ces salles-à-manger fantômes!

Comme si ce n'était pas assez, les restaurants, les restos-bars et les bars avaient tous justement fait le plein de provisions à l'approche de cette période qui s'annonçait, jusqu'à tout récemment, une des meilleures qu'ils avaient eu depuis longtemps. Ainsi, en plus des pertes de revenus considérables dont ils seront victimes, ils subiront une énorme perte d'inventaire, en ce que tous les stocks périssables non-vendus, faute de clients, se retrouveront à la poubelle.

Bref, à la veille des festivités de fin d'année avec toutes les dépenses usuelles qui en découlent, des milliers de tenanciers et de restaurateurs et leurs employés se retrouvent, une fois de plus, confrontée à une annihilation de leur gain-pain sans aucune lueur d'espoir à l'horizon.

L'industrie, qui ne compte plus le nombre de fermeture et de restrictions qu'elle a dû subir depuis le début de la pandémie, ne se relèvera tout simplement pas d'une nouvelle interruption d'affaires si aucun programme de subventions significativement rehaussé n'est mis en place par vos deux paliers de gouvernement.

En effet, les subventions doivent couvrir, outre le loyer, tous les frais fixes devant être assumés par les tenanciers même alors qu'ils sont fermés. De plus, elles doivent compensés tous les tenanciers et restaurateurs pour les pertes d'inventaire qu'ils subiront en plus de prévoir une rétribution pour le salaire des employés qui seront mis-à-pied, et tout cela, dans une proportion de 100%!

Toute subvention en-deçà de ce qui précède équivaut à signer l'arrêt de mort de l'industrie!

Nous espérons sincèrement entendre des nouvelles en ce sens sans tarder, et dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, monsieur le Premier ministre du Canada et monsieur le Premier ministre du Québec, l'expression de notre plus haute considération.

**CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES
DE BARS, BRASSERIES ET TAVERNES
DU QUÉBEC**



Renaud Poulin, président

**UNION DES TENANCIERS DE
BARS DU QUÉBEC**



Peter Sergakis, président